**Distribution en milieu scolaire (DMS) : Plan d’évaluation et d’atténuation des risques**

V1. Mai 2025

Dans le cadre de la stratégie globale de distribution permanente de moustiquaires imprégnées d’insecticide (MII), il est essentiel de procéder à une évaluation complète des risques et d’élaborer un plan d’atténuation. Ce document décrit les étapes de la distribution de MII en milieu scolaire (DMS) dans l’identification des principaux risques, de leur impact potentiel et des stratégies visant à les atténuer efficacement. Un outil adaptable (Excel), disponible en téléchargement, accompagne ce document d’orientation.

**1. Risque et distribution de MII dans les écoles**

Le risque peut être défini de multiples façons. Le manuel [« Formation à la gestion du risque »](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000190604_fre) de l’UNESCO (2010) donne la définition simple suivante :

« Le risque est l’expression de la probabilité et de l’impact d’un événement incertain, soudain et extrême qui, s’il advenait, pourrait avoir un impact positif (opportunité) ou négatif (menace) sur la réalisation d’un projet ou d’un objectif de programme » (p. 12). Cela peut être résumé ainsi :

|  |
| --- |
| **Risque = Probabilité x Impact** |

**Pourquoi gérer les risques ?**

Le présent document met l’accent sur les impacts négatifs, ou menaces, posés par les risques identifiables. L’objectif de l’identification et de l’analyse des risques est de préparer activement l’atténuation des risques, dans le but de réduire les effets négatifs en prenant des mesures pour diminuer la probabilité qu’un événement à risque se produise, et/ou pour réduire l’impact s’il se produit. Par exemple, l’atténuation des risques peut contribuer à minimiser les impacts négatifs potentiels sur les différents aspects interdépendants de la distribution des MII, tels que le mauvais état des routes entraînant des retards de transport et de livraison, ou l’exclusion des écoles secondaires de la population cible. L’identification précoce de ces risques et l’élaboration de mesures d’atténuation dès le début de la planification de la DMS sont essentielles pour une mise en œuvre réussie.

Le tableau 1 ci-dessous présente quelques grandes catégories de risques à prendre en considération, ainsi que des exemples spécifiques :

*Tableau 1 : Catégories de risques*

|  |  |
| --- | --- |
| **Catégorie** | **Exemples** |
| Facteurs stratégiques :  Risques qui affectent l’ensemble de la stratégie prévue pour la campagne | * Intensifier la DMS avec un nombre limité de partenaires compétents pour soutenir l’expansion. * Décalage avec le calendrier scolaire (par exemple, DMS planifiée pendant les examens). |
| Facteurs opérationnels :  Risques qui affectent, en partie ou en totalité, la capacité à mettre en œuvre l’opération telle qu’elle a été planifiée | * Couverture budgétaire insuffisante pour tous les aspects opérationnels. * Stockage, transport ou personnel inadéquats pour exécuter le plan efficacement. * Attentes irréalistes en matière de capacité opérationnelle, entraînant des retards et des échecs. * Changement dans le contexte de la zone desservie, par exemple, insécurité, catastrophe naturelle ou causée par l’homme. |
| Facteurs financiers :  Risques liés au budget et au financement | * Budgets sous-estimés qui ne reflètent pas les coûts réels. * Retards dans la réception du financement, entraînant des retards dans l’acquisition. * Fluctuations des taux de change affectant les coûts. * Retards dans le dédouanement entraînant des surestaries. * Augmentation des coûts de stockage en raison des retards dans la mise en œuvre de la campagne. * Sécurité insuffisante des entrepôts, entraînant le vol ou la perte de MII. * Mauvaise tenue des registres, entraînant des problèmes de responsabilité. * Mauvaise gestion et gaspillage des ressources disponibles. |
| Risque de conformité :  Risques liés aux sanctions juridiques en cas d’actions non conformes aux lois, aux règlements ou aux politiques internes. | * Processus de décaissement et de justification financière inappropriés. * Utilisation de modèles de contrats ou de procédures d’acquisition incorrects. * Non-respect des procédures légales d’acquisition pour l’approvisionnement local ou international. |

**Remarque** : Certains risques peuvent relever de plusieurs catégories. Les pays peuvent également ajouter d’autres catégories en fonction du contexte. Par exemple, le risque de vol ou de détournement de MII avant la distribution peut être classé comme « de réputation » lorsque le risque peut entraîner une atteinte à la réputation de certains partenaires, en plus du résultat opérationnel de la diminution du nombre de MII à distribuer (en supposant que les MII perdues ne soient pas récupérées).

**Composantes du risque : probabilité et impact**

Pour chaque risque identifié, deux éléments importants doivent être évalués :

1. Probabilité : la probabilité que le risque se produise
2. Impact : la gravité des conséquences en cas de réalisation du risque

La manière la plus courante de classer ou d’évaluer la probabilité et l’impact est d’utiliser une « carte thermique », comme suit :

***Carte thermique***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Impact | | | |
| Probabilité | 1 Négligeable | 2 Insignifiant | 3 Modéré | 4 Important |
| 1 Peu probable |  |  |  |  |
| 2 Possible |  |  |  |  |
| 3 Probable |  |  |  |  |
| 4 Presque certain |  |  |  |  |

Si l’identification des risques et les mesures d’atténuation doivent être élaborées dès le début du processus de planification, il convient de noter que le plan de gestion des risques et d’atténuation qui en résulte est un document évolutif qui doit être revu et mis à jour régulièrement au cours de la période précédant la DMS. Au début du processus, il ne sera peut-être pas possible d’identifier et d’évaluer tous les risques potentiels ; c’est pourquoi les premiers plans doivent donner la priorité aux risques les plus critiques. Le tableau 2 ci-dessous présente les risques prioritaires identifiés lors de précédentes campagnes de DMS, en prenant l’exemple de l’activité DMS 2021 de la Zambie mise en œuvre par le Programme national d’élimination du paludisme (NMEP).

*Tableau 2 : Risques prioritaires*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Domaine stratégique de la DMS** | **Risque** | **Catégorie de risque** | **Risque pour qui ?** |
| Quantification des MII | Les lacunes dans la fourniture de MII résultent d’inexactitudes dans les données d’inscription utilisées pour la quantification, ce qui entraîne un décalage entre le nombre de moustiquaires nécessaires et le nombre de moustiquaires reçues. | Opérationnel | NMEP/Ministère de l’Éducation |
| Chaîne logistique | La disponibilité limitée des produits de base restreint le nombre de districts, d’écoles et de niveaux scolaires participants. | Opérationnel | NMEP/Partenaires de mise en œuvre |
| Suivi et évaluation | Manque de clarté concernant les responsabilités en matière de gestion des données entre le ministère de la Santé et le ministère de l’Éducation. | Opérationnel | NMEP/Ministère de l’Éducation |
| Changement social et comportemental (CSC) | Financement limité du CSC pour la DMS, entraînant un manque d’engagement de la part des parties prenantes essentielles. | Financier | NMEP/Ministère de l’Éducation |

**2.  Plan d’atténuation des risques associés à la DMS**

Un plan solide d’atténuation des risques garantit que les risques identifiés soient suivis et traités tout au long de la période de DMS. Le groupe de travail de la DMS (ou équivalent) doit suivre activement les risques et mettre à jour les mesures d’atténuation dans le plan d’action (PA) principal de la DMS. Idéalement, un membre du groupe de travail de la DMS devrait être désigné comme responsable de l’évaluation des risques et du plan d’atténuation, afin de garantir l’obligation de rendre compte. L’identification des risques doit prendre en compte les risques généraux et systémiques, ainsi que les risques spécifiques au niveau infranational, de l’école et de la communauté. Les responsables des risques doivent élaborer des stratégies d’atténuation adaptées à chaque risque identifié, en veillant à ce qu’elles soient mises en œuvre efficacement et en temps voulu.

**Le plan d’évaluation et d’atténuation des risques est un élément essentiel du PA de la DMS et doit être mis à jour en permanence.**

Un outil adaptable d’évaluation des risques et de plan d’atténuation (Excel) est disponible avec ce document d’orientation. Le plan comprend les risques communs tirés de l’expérience des pays en matière de mise en œuvre de la DMS, mais doit être révisé en fonction du contexte et de la situation spécifique de chaque pays.

**Meilleures pratiques pour la gestion des risques dans la DMS**

* Impliquer les parties prenantes : consulter le personnel du ministère de l’Éducation, les autorités scolaires infranationales, les chefs d’établissement, les dirigeants communautaires et les autres parties prenantes concernées afin d’identifier les risques potentiels et d’élaborer des stratégies d’atténuation appropriées.
* Tirer les leçons des expériences passées : examiner toutes les distributions antérieures de MII dans le cadre de la DMS afin d’identifier les enseignements tirés et les pièges potentiels.
* Faire preuve de souplesse et d’adaptabilité : être prêt à modifier ses plans en fonction de l’évolution des circonstances.
* Tout documenter : tenir des registres détaillés de toutes les activités, y compris les évaluations des risques, les stratégies d’atténuation et les données de suivi.

**Ressources par pays**

* Exemples d’évaluation des risques et de plans d’atténuation au Ghana, en Zambie et en Tanzanie